

PROCURATION

Cette procuration doit obligatoirement être remplie et signée par le locataire du bail. Elle n'est pas valide pour un transfert de bail.

Le locataire est la personne inscrite au bail.

Le représentant est la personne qui agit au nom du locataire et qui est autorisée à recevoir des renseignements en lien avec le bail.

Le correspondant est la personne qui reçoit les avis de paiement.

Locataire

de dossier : _____

Je soussigné, _____,
(nom du locataire)

nomme _____,
(nom du représentant/correspondant)

pour me représenter auprès de la MRC de La Vallée-de-l'Or. À cet effet, je permets à la MRC de La Vallée-de-l'Or de lui communiquer les renseignements confidentiels contenus dans mon dossier et de lui transmettre les avis de paiement.

Signature du locataire : _____

Date : _____

Représentant / **Correspondant**

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature du représentant/correspondant : _____

Date : _____